

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Rebata-Tourcoing: Trois mois. 13.50
Six mois. 25.00
Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trimestre. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tous changements d'adresse,
sans exception, doivent être adressés.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces: la ligne. 70
Réclames: 50
Frais divers: 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements
d'un an.

Rebata-Tourcoing, au bureau du journal,
à Lille, chez M. OUBERT, libraire, Grande-
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE
et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires,
(place de la Bourse); à Bruxelles; à
l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

29 JANVIER

(Service gouvernemental)

3 0/0. 66 45
4 1/2. 97 00
Emprunts (5 0/0). 105 40

31 JANVIER

3 0/0. 66 50
4 1/2. 97 00
Emprunts (5 0/0). 105 30

Service particulier du Journal de Roubaix

Table with 2 columns: Actions and their values. Includes Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvien, Banque ottomane, Londres court, Crédit Mobilier, Turc, Turc nouveau.

DEPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 31 Janvier.
Change sur Londres 4.86; change
sur Paris, 5.13 3/4
Valeur de l'or, 113.0/0
Café good fair, (la livre) 17 3/4
Café good Corgoa, (la livre) 18 3/4
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co
représentés à Roubaix par M. Bulteau Des-
brosses:

Havre, 31 Janvier.
Cotons: Ventes 600 b. Marché calme
et ferme, ton meilleur.

Liverpool, 31 Janvier.
Cotons: Ventes 10,000 b. Marché
calme inchangé.

New-York, 31 Janvier.
Cotons: 13 1/8.
Recettes du premier jour 149,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 28 Janvier.
Cotons: Ventes 10,000 b. Egypte,
6 3/4, blanc, 7.

Havre, 28 Janvier.
Cotons: Ventes 1,800 b. Oomra
vieux, 50 b. Recettes 119,000 b.

ROUBAIX 31 JANVIER 1876.

Bulletin du jour

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne possédons pas encore tous les résultats complets de la journée d'hier. Il nous est donc impossible de porter un jugement définitif et de dire quel parti doit se féliciter, quel parti doit s'attrister. Mais il nous semble dès maintenant démontré que la plupart des candidats de l'appel au peuple, qui s'étaient séparés de l'Union conservatrice, ont échoué dans presque tous les départements et notamment dans le Pas-de-Calais et dans la Somme. M. Buffet a été battu de quelques voix dans les Vosges. Les efforts du parti radical s'étaient portés sur ce point avec une violence énorme et le Français dit que des faits de pression, d'une gravité extrême, lui sont signalés à la charge de l'opposition.

M. Dufaure a échoué aussi dans la Charente-Inférieure, où les candidats bonapartistes l'ont emporté; c'était à prévoir. Mais cet échec des deux membres les plus éminents du ministère produira une doubleur impression chez tous les patriotes: en revanche il réjouira nos ennemis à l'étranger. Deux autres ministres, MM. de Meaux et Caillaux, ont été nommés l'un dans la Loire, l'autre dans la Sarthe. Le succès de M. Thiers à Belfort est dû aux suffrages réunis de tous les partis; un accord était intervenu entre les amis de l'ancien président et les chefs du parti conservateur. On ne doit donc attacher aucune signification particulière à cette élection, témoignage de reconnaissance des habitants de Belfort envers M. Thiers. Notre courrier ne nous apporte ce matin aucune autre nouvelle digne d'être signalée: l'attention générale est absorbée par les pointages électoraux.

Les Elections

Voici les résultats qui nous sont parvenus:
Aisne. — Henri Martin, 717; Waddington, 658; St-Vallier, 624, républicains (élus).
Audois, 279, républicain. — Bonapartistes, minorité infime.
Ardennes. — Toupet des Vignes et Cumin-Gridaine, républicains, élus par 439 et 403 voix. — Viennent ensuite: Bèthune, 181; Général Vassoigne, 71; Baron Evain, 29. Calme parfait.
Ain. — Elus: Bonnet et Robin, républicains.
Alger. — Elu: Lelièvre, 50 voix, républicain.
Aube. — Elus: Gayot, 266; Masson, 306, républicains.
Alpes-Maritimes. — Elus: Defly, 125; Garnier, 121, conservateurs.
Ardèche. — Elus: Tailhurd, monarchiste; Rampon, républicain.
Aveyron. — Elus: Mayran, bonapartiste; Boisse, légitimiste; Delsol, monarchiste.
Allier (deuxième tour). — Elu: Martenot, bonapartiste.

Ande (deuxième tour). — Elu: Berardi, monarchiste.
Ariège (deuxième tour). — Elu: Vigarozy, républicain.
Basses-Pyrénées. — Elus: Lestapis, 507; Daguenc, 495; Gontaut-Biron, 417; liste constitutionnelle.
Basses-Pyrénées. — Elus: Duchaufault, 194; Michel, 196, conservateurs.
Bouches-du-Rhône. — Elus: Challemeil-Lacour, 94; Pelletan, 96; Esquiros, 86; républicains.
Cantal. — Premier tour sans résultat.
Charente. — Elus: André, 300 voix; Heunesses, 233, bonapartistes.
Corrèze. — Elus: Brunet et Lafond de Saint-Maur, monarchistes.
Côtes-du-Nord. — Pas de résultat au premier tour.
Charente-Inférieure. — Boffinton, Vast-Vimeux et Roy de Loulay, bonapartistes, ont une majorité probable de 80 voix contre Dufaure, Lemarcler et Denfert.
Calvados. — Elus: Bocher, 651 voix; Paulmier, 668; de Saint-Pierre, 496, liste constitutionnelle.
Creuse. — Elus: Edmond Fayolle, 219 voix; Jacques Palotte, 195 voix, républicains.
Corse. — Elus: Valery, 288 voix; Galloni d'Astina, 284 voix, bonapartistes.
Côte-d'Or. — Elu: Lacombe, 486; Mazeau, 457, républicains.
Cher. (Deuxième tour). — Henri Fournier et duc de Rivière, monarchistes.
Cantal. (Deuxième tour). — de Parieu, bonapartiste; Bertrau, monarchiste.
Côtes-du-Nord. (Deuxième tour). — La liste de l'union conservatrice a passé.
Constantine. — Lucet, républicain, 42 voix, (élus).
Doubs. — Elus: Oudet et Mormot, républicains.
Drôme. — Elus: Malens, 253; Lamorte, 253, républicains.
Eure. (Second tour). — Elus: de Broglie, monarchiste; et Larocnière le Nourry, bonapartiste.
Eure-et-Loire. — Elus: Delacroix, 311; Labiche, 309; républicains.
Finistère. — La liste constitutionnelle passe tout entière.
Gers. — M. Lacave-Lapagne est élu.
Gironde. — Seul élu au premier tour: Hubert Delisle, bonapartiste.
Gard. — Elus: Laget, 223; Sibour, 223; Meynadier, 225; républicains.
Haute-Marne. — Elus: le général Pélessier, 362; Dehaut, 336, républicains.
Hautes-Alpes. — Elus: de Ventavon, 218; Blanc, 188, constitutionnels.
Haute-Vienne. — Elu: Teisserenc de Bort, constitutionnel.
Haute-Garonne. — Elus: Saëze, 368, bonapartiste; général Pourcet, 338, constitutionnel.
Hérault. — Elus: Pagezy, 230, bonapartiste; de Rodez-Benavent, 221 voix, légitimiste.
Ballottage entre Bonafous et Bazille.
Haute-Savoie. — Elus: Chaumontel, 220; Chardon, 218, républicains.
Hautes-Pyrénées. — Elus: Cazalas, monarchiste; Adnet, bonapartiste.
Deux-Sèvres. (Deuxième tour). — Elus: Taillefer, Monney, monarchistes.
Indre (deuxième tour). — Elu: Clément, monarchiste.

Ile-et-Vilaine. — Elus: Grivart 287; Loysel, 280; Kergarion, 264, légitimistes.
Isère. — Elus: MM. Michal-Ladichère, 401; Eymard-Duverny, 397; Brillier, 367, républicains.
Indre-et-Loire (deuxième tour). — Elus: Houssart, de Quinquemont, monarchistes.
Jura. — Elus: Thurel, 445; Tamisier, 415, républicains.
Loir-et-Cher. — Seul élu: Bozeriau, républicain.
Landes (deuxième tour). — Elus: de Ravignan et Gavardie; bonapartistes.
Lot-et-Garonne (deuxième tour). — Elus: Bastard et Noubel, monarchistes.
Lozère. — Elus: Chambrun, Colombet, légitimistes.
Loiret. — Elu: Dumesnil, 255, républicain.
Loire. — De Mongollier, 218; de Meaux, 205, légitimistes.
Lot (deuxième tour). — Elus: maréchal Canrobert, bonapartiste, et Depeyre, monarchiste.
Loire-Inférieure. — Seul élu de Larenty 162, légitimiste.
Loire-Inférieure. (Deuxième tour). — Elu: Espivent, monarchiste.
Meurthe-et-Moselle. — Bernard (républicain) 306; Wassy (républicain) 396;
Manche. — (Deuxième tour). — Elu: D'Auxais, légitimiste.
Morbihan. — Elus: De Kerdrel, 230, monarchiste; de Lamonneraye, 220, de Kérdec, 178, légitimistes.
Mayenne. — Seul élu: Dubois-Fresnay, constitutionnel.
Mayenne. — (Second tour). — Elu: Bernard-Dutreil, monarchiste.
Manche. — Elus: Saint-Germain et Daru, monarchistes.
Marne. — Elus: Boissonnet, monarchiste, et Dauphinot, républicain.
Meuse. — Elus: Bompard et Salmon, conservateurs.
Meurthe. — Elus: Varroy et Bernard, républicains.
Maine-et-Loire. — Elus: général d'Audigné, 345; Joubert, 245; Le Guay, préfet du Nord, 328, monarchistes.
Nièvre. — Elus: d'Espeuilles, 199, bonapartiste; Bouillé, 192, légitimiste.
Oran. — Elu: Pommel, 48 voix, républicain.
Oise. — Elus: Malherbe et Aubrelieque, constitutionnels.
Puy-de-Dôme. — (Deuxième tour). — Elu: M. de Barante, monarchiste.
Pyrénées-Orientales. — Elus: Arago, 193; Pierre Lefranc, 155, républicains.
Rhône. — Elus: Jules Favre, 183, républicain; Mangini, 168, constitutionnel; Perret, 166, constitutionnel.
Rhône (au second tour). — Elus, Valentin, républicain.
Seine-et-Oise. — Elus: Foray, 475; Colbert-Boucher, 449, républicains.
Savoie. — Elus: Alexandre, 206 voix, cléricale; Dupasquier, 203 voix, bonapartiste.
Seine-Inférieure. — Inscrits: 871. Votants: 868. — Pouyer-Quertier, 621; Ancel, 571; Robert, 515, conservateurs constitutionnels élus. — Ronland et Nétien, ballottage.
Somme. — Seul élu, au premier tour, Dauphin, 502, républicain.

Somme (deuxième tour). — Elus: de Renneville, Dompierre d'Homoy, monarchistes.
Seine-et-Marne. — Elus: Foucher du Careil, 369; Adam, 321, républicains.
Sarthe. — Elus: de Talhouet, 307; Vétillard, 291; Caillaux, 289, conservateurs.
Saône-et-Loire. — Elus: Rolland, Guillemaud, Pernette, républicains.
Seine. — Deuxième tour. Seul élu, Victor Hugo, 115 voix.
Viennent ensuite: Dietz-Monnin, 93; Denfert, 79; Peyrat, 65; Louis Blanc, 63.
Seine. — Troisième tour. Elu: Peyrat, 114 voix.
Viennent ensuite: Dietz-Monnin, 82.
Tarn. — Elus: de Lespinasse, conservateur, et Lavernière républicain.
Territoire de Belfort. — M. Thiers, 97 voix, élu.
Vaucluse. — Elus: Granier, bonapartiste. Ballottage entre Pin et Salvador.
Vaucluse (deuxième tour). — Elu: Pin, républicain.
Var. — Elus: Ferrouillat, 139; Brun, 111, républicains.
Vendée. — Elus: Cornulier, 196, légitimiste, Vaudier, 196, bonapartiste.
Vosges. — Elus: Claude, 329; Claudot, 318; Georges, 304, républicains.
Viennent ensuite Buffet avec 295 voix.
Yonne. — Elus: Charton, 350 voix; Rivière, 347, républicains.
Non élus: Randot, 222; Frémy 219.

M. Keller déclare également se rallier à la candidature sénatoriale de M. Thiers: il prie ses amis de voter comme lui pour M. Thiers, cet engagement n'enlevant à l'élection de demain toute signification politique, pour lui laisser le caractère d'un témoignage de reconnaissance belfortaine.
M. Kochlin-Schwartz, de son côté, déclare qu'il renonce à poser ou à laisser poser dans le territoire de Belfort sa candidature aux prochaines élections législatives de février et mars.
La présente convention sera insérée en tête des journaux de la localité, étant entendu qu'elle serait nulle et non avenue si M. Thiers n'était pas nommé sénateur.
VIELLARD-MIGÉON, KELLER, KOCHLIN-SCHWARTZ.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La situation des affaires
Roubaix-Tourcoing, le 31 Janvier.
Tissus. — La fabrication est de plus en plus active et prospère; il arrive journellement des métiers à tisser d'Angleterre et la main d'œuvre est très recherchée; malgré cet accroissement de métiers, la quantité d'ouvriers que l'on fait travailler à la main au dehors est considérable.
Laines. — La laine, cependant, est toujours dans de mauvaises conditions pour le négoce; maintient dans les prix de la matière brute, faiblesse dans ceux du peigné, tel est le bilan de cette matière depuis bientôt un an.
Filature de laine. — La filature de laine travaille avec régularité pour certains genres, notamment pour la draperie; il est fâcheux qu'elle soit en quelque sorte à la remorque du peigné, car elle n'aurait rien à envier à la filature de coton.
Peignage. — Nos peignages sont encore suffisamment occupés, quoique les approvisionnements ne soient plus aussi importants depuis que nos acheteurs se tiennent sur la réserve.
Cotons. — Les cotons suivent lentement leur marche descendante, surtout dans les ports Européens, Liverpool, le Havre, etc. Les Américains débargués se traitent à 4 ou 2 fr. meilleur marché que l'on ne pourrait les acheter en charge, aux pays de production.
Quant aux jumels, la crise financière égyptienne les maintient dans des limites extrêmement basses, et nul ne peut prévoir quand ils pourront se relever.
Filature de coton. — La filature de coton, lancée en ce moment dans les 50 m/m et 60 m/m, se voit sollicitée de revenir à des numéros plus gros. La saison d'été est pour ainsi dire terminée chez nos fabricants, et nécessairement l'on doit se reporter sur le 40 m/m, numéro de fondation pour Roubaix. C'est ce que nous avons à constater pour la semaine actuelle.
Ainsi qu'on a pu le voir par une lettre du ministre que le Journal de Roubaix a publiée, il y a environ quinze jours, l'administration des douanes vient de rendre une décision importante pour nos filatures; après plusieurs années de discussions, de procès-verbaux, d'amendes, de saisies, elle a fini par reconnaître que les déchets dits bouts fins pouvaient se refiler, et elle les admet à la sortie en franchise des droits, qui s'élevaient à 4 francs par 100 kilos; notre Chambre de commerce n'est pas étrangère à cette solution, car plusieurs de ses membres la poursuivaient avec toute la conviction que donnait une cause juste.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 1<sup>er</sup> Février 1876.

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)
PAR RAOUL DE NAVERY

I. LES LOUPS DE GOSTQUERM. (suite)

Avez-vous oublié que son fils Raoul fut gouverneur de Redon et de ce château de Léhon dont les tours dominent le clocher de l'Abbaye? En 1408 un Coëtquen tenait haut sa bannière de banneret aux États de Vannes. Jean fut grand maître de Bretagne, et c'est pour récompenser ses services que Henri III érigea sa terre en marquisat en 1575. Vous devez à son mariage avec Philippe d'Acigné le comté de Combourg tombé dans votre famille. Vos aïeux se sont alliés aux Malostrot, aux Rohan, aux Orléans; ils ont marché toujours et partout à la suite de leur prince, payant de leur personne, versant leur sang et trouvant les joies de l'honneur dans les mâles exigences du sacrifice. Voulez-vous déchoir de cette race de preux en refusant de remplir un devoir? Florent, Gaël, mes élèves, mes fils, vous m'avez mal entendu, mal compris: le trône

est renversé, les Princes sont en exil, la Reine prisonnière, le Dauphin menacé... toute la noblesse bretonne se lève et vous crie de la rejoindre, resterez-vous sourds à ce suprême appel? — On nous a surnommés les loups de Coëtquen, répondit Florent, les loups resteront dans leur tanière. — Non! non! c'est impossible! dit l'abbé Guéthenoc, ce ne sont pas les enfants à qui j'ai enseigné l'amour du pays, le respect du trône, l'honneur de la race, qui me répondent de la sorte... Votre esprit est troublé, Florent, vous devez souffrir, Gaël! Parlez, que puis-je faire pour vous? Oh! je le sais, vous avez cessé d'aimer le vieux prêtre qui vous dévoua sa vie, vous avez pu le voir s'éloigner de Coëtquen sans regret, tandis que des larmes montaient à ses paupières... Mais je vous pardonne l'oubli, l'ingratitude, la cruauté... Je ne veux me compter pour rien, quand il s'agit de vous et de ce vieux honneur des Coëtquen que je regarde presque comme le mien propre! — Ne prenez point tant de souci, Monsieur l'abbé, répliqua Florent d'une voix aigre; nous ne sommes pas des enfants à qui l'on fait peur de la férule; et si le respect que l'on doit à vos cheveux blancs ne m'avait retenu, croyez que je n'eusse point paisiblement en-

tendu de semblables reproches. Gaël et moi, nous avons l'âge d'hommes, et vouloir d'hommes aussi, je le jure! — Mais je plaide contre vous la cause de votre réputation. — Voulez-vous dire qu'elle soit entachée? — Je vous conseille au moins d'en prendre plus de souci. — Vous nous avez enseigné un peu de latin que nous nous sommes hâtés d'oublier, l'abbé, beaucoup d'histoire dont nous avons retenu une partie, et des prières que nos lèvres ne disent plus... Notre digne père vous laisse pour ces services une pension qui vous est, je crois, régulièrement payée, que voulez-vous de plus? — Ingrats! ils sont ingrats! murmura l'abbé. — Avez-vous demandé vos leçons? — On a toujours besoin de celles d'un vieillard. — Les vieillards radotent, dit Florent avec un mauvais rire. — Et celui que vous insultez est un prêtre. — Peut-être abuse-t-il de cette qualité pour nous fatiguer de sa morale. L'abbé Guéthenoc quitta l'appui de la cheminée. Il était sévère, très-pâle, et des larmes brillaient au bord de ses cils. — Adieu! dit-il, pour jamais adieu!

de ses pieds, et disparut dans le chemin creux.
II
LE FIGNOLEUR
La maison est basse, couverte en ardoises bleues miroitant au soleil d'une belle matinée d'octobre. Quatre grands ormes projettent leur ombre sur un espace carré moins encombré que garni à droite et à gauche par des roues de charrettes, des moyeux de voitures, des socs de charries. On dirait que le labour est endormi dans ce coin paisible. Mais en face, la salle grande ouverte s'éclairait des feux de la forge, deux hommes robustes s'agitaient comme de grandes ombres sur le fond rouge et flomboyant, tandis que de temps à autre une jeune femme portant un enfant sur les bras parle à l'un des compagnons, ou distribue des baisers à deux chérubins blonds qui se roulent sous les grands ormes en compagnie d'un chien fauve. La gaieté, la joie régnent sur tous ces honnêtes visages, et le beau paysage encadrant la maisonnette l'enveloppe de calme et de fraîcheur. La Rance coule à deux pas; la grosse horloge, chargée de régler les heures des moines, donne chez l'ouvrier le signal de la prière, du repas et du travail. Quelque chose de la sainteté

du monastère paraît se refléter sur la demeure où règne la paisible activité d'une ruche d'abeilles.
Les chalands sont nombreux et une gigantesque figure de saint-Eloi martelant le fer d'un bras robuste semble indiquer d'avance que le travail sera fait en conscience et vaudra le double du prix exigé.
Les Forges de Saint-Eloi, en complète activité depuis deux années, ne se sont point fondées sans peine, la concurrence qu'elles ne pouvaient manquer d'établir avec la forge de Jean l'Enclume présageait une lutte difficile, et qui pouvait devenir dangereuse. En effet, Jean s'était accoutumé à l'idée que les forges de Léhon formeraient un monopole lui appartenant en propre, et quant on vint lui apprendre que Servan, pauvre compagnon errant de village en village, avait l'intention de se fixer dans le voisinage, Jean l'Enclume leva ses poings énormes et les laissa retomber, comme s'il voulait exprimer par cette pantomime qu'il pulvériserait l'impudent assez audacieux pour lui opposer une rivalité.

(A suivre).

ERRATUM. — C'est par suite d'une erreur de mise en pages qu'il a été mis à l'encre un feuillet en les Filles du colonel, qui était terminé, le 29 Janvier.